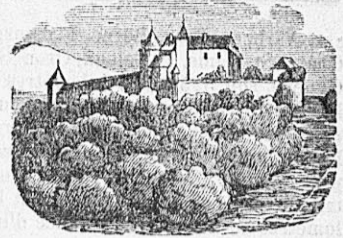




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 15 juillet 1892.

Le désastre de St-Gervais.

Une catastrophe bien plus épouvantable encore que celle d'Ouchy vient de se produire à St-Gervais, dans la Haute-Savoie, à quelques lieues de Sallanches et de Chamonix. Les eaux d'un torrent, subitement enflé, ont emporté en cinq minutes deux hameaux et l'établissement de bains sulfureux de St-Gervais, bien connu en Suisse. On compte près de 200 morts.

Tout le monde sommeillait à St-Gervais-les-Bains, ainsi que dans les villages de Bionnay et du Fayet, mardi vers deux heures du matin, lorsque tout à coup un bruit épouvantable, un fracas de sinistre augure se fit entendre. Une seconde et des cris déchirants, aussitôt étouffés par la chute des parois de rochers écrasant tout sur leur passage, percent l'air, et ce qui la veille encore était un des charmants séjours aimés des Genevois et des étrangers, une riante station de bains, prospère et riche, n'est plus qu'un fouillis horrible de décombres et de ruines sur lesquels pèsent lourdement des rocs énormes.

Il est encore impossible de dire combien il y avait de baigneurs à St-Gervais au moment de la catastrophe, télégraphie-t-on de Sallanches à la Revue. Quelques étrangers ont été seuls sauvés. Parmi eux M. de Seigneux, avocat à Genève, put nouer ses draps, descendre sur un rocher et gagner de là la colline.

Il faut compter 80 victimes aux bains, 25 à Bionnay, 15 au Fayet. Il y a en ce moment (mercredi) 12 cadavres à St-Martin; beaucoup sont encore ensevelis dans les alluvions et les boues entraînées par le torrent. Cinq cadavres ont été reconnus. Les autres ont été photographiés à Sallanches. Un blessé, M. Bienvenu, est soigné ici, il va mieux; il était en voyage de nocce; sa jeune femme est morte; il a pu reconnaître le cadavre. Un ecclésiastique de Lyon, M. Condourd, âgé de 70 ans, a succombé à ses blessures. On a retrouvé au Fayet le corps de M. Carral, professeur de piano à Genève.

On signale le cas d'un monsieur de nationalité danoise qui a échappé samedi à Ouchy à la catastrophe du Mont-Blanc et a été victime mardi de celle de St-Gervais.

Il y a 7 blessés à l'hôpital de Sallanches, la plupart appartenant au personnel des bains. Deux de ces malheureux ont été amputés le lendemain.

A St-Martin, 15 cadavres sont couchés côte à côte dans une grange. Ils ont tous été retrouvés dans l'Arve, complètement nus. Les alliances portées par 5 personnes permettront peut-être de constater leur identité. Parmi les cadavres se trouve celui d'un petit enfant de 10 ans.

A St-Gervais, on a retrouvé les cadavres du jardinier des bains, du cocher, de l'aumônier L. Guillet, d'Annemasse, des époux Dubonnet, de Lyon, d'une mulâtresse. On a retrouvé un cadavre écrasé; un autre n'a plus que le tronc; la tête et les jambes ont disparu. C'est un horrible spectacle.

Les corps non reconnus ont été photographiés à Sallanches en présence du procureur de la République. Les victimes de Bionnay sont au nombre de 35.

Vu la disparition du registre des étrangers, il faudra de longues semaines et même des mois pour retrouver les noms de tous les baigneurs en séjour à St-Gervais. On dit qu'il y aurait 40 baigneurs morts et 41 employés.

Trois guides de Chamonix, mandés officiellement, sont montés mercredi au glacier. Les renseignements donnés par eux prouvent que la véritable cause de la catastrophe est le petit glacier de Seyzrousse, sur l'arête du dôme du Goûter, à l'altitude de 3500 m. L'eau forma des poches, dont quelques-unes crevèrent, entraînant la glace, et redescendirent la moraine latérale, à la droite du glacier de Bionnasset, précipitant d'immenses blocs de granit dans les gorges au-dessous du village de Bionnasset. L'eau atteignit jusqu'à 100 m. de hauteur.

La misère des survivants de cette catastrophe sera terrible.

Le premier crédit de 3000 fr. accordé par le ministère est absolument dérisoire. Le prince de Join-

ville, en passage à Chamonix, a envoyé 1000 fr. au maire de St-Gervais. Mais tout cela n'est encore rien pour des gens ruinés, qui ont perdu leurs maisons, leurs champs et leur bétail.

150 hectares sont couverts de boue. Le torrent du Bon-Nant a roulé des rochers de 20 m. cubes, pesant 50,000 kg., durant plusieurs kilomètres. Un chalet a été emporté à 600 m. Il reste debout dans la vase. Une femme qui y dormait est sauvée.

On dit que deux désastres semblables ont déjà ravagé la même contrée il y a quelques siècles.

Le lieutenant garde-forestier avait prévu l'accident et avait fait rapport l'an dernier.

NOUVELLES SUISSES

Tir fédéral. — La représentation du *Festspiel*, à la cantine du tir fédéral, a été très belle. La plupart des tableaux ont dû être répétés jusqu'à trois fois, et le tableau final quatre fois. Le rôle de *Glarona* était rempli par Mme Leuzinger-Streiff; celui d'*Helvetia* par Mme Diverst, qui l'a tenu avec beaucoup de talent.

Mercredi matin, en remettant la bannière fribourgeoise, avec une quinzaine de tireurs, M. Perrier, procureur général, a dit qu'il est heureux d'apporter le drapeau fribourgeois dans cette coquette citée parée de ses atours de fiancée.

Nous avons tous besoin d'union, a-t-il ajouté. L'orateur a terminé par un vif au peuple de Glaris.

Recevant le drapeau, M. Henri Kubli, capitaine à Glaris, a parlé de la différence de religion entre Glaris et Fribourg, mais l'union plane au-dessus de toutes ces différences.

Dans le concours qui a eu lieu hier mardi entre les 24 meilleurs tireurs suisses, M. Hirschy, de Neuchâtel, a tiré 252 coups en 8 minutes et a fait 100 numéros (cartons); il est resté vainqueur.

Vélocipédie. — Une course internationale, organisée par l'*Union sportive*, aura lieu le 6 août. Départ à minuit. Parcours : Genève, Lausanne, Moudon, Mo-

Elle portait dans son sein un enfant... un enfant de cet homme! Quoi, Dieu avait pu permettre une monstruosité pareille! Ce fut un nouveau désespoir bien plus terrible que le premier, désespoir tantôt morne et silencieux, tantôt plein de violence et de colère. Si, alors, dans une de ses crises d'irritation, on l'eût laissée sortir de la maison, elle aurait été criant partout son déshonneur en demandant vengeance.

Pendant quelques jours, François Lambert et Mme Savouroux furent très effrayés; ils ne se dissimulaient point qu'une révélation des faits amènerait nécessairement, fatalement, une enquête dont les conséquences étaient à redouter aussi bien pour l'un que pour l'autre.

— Laissez-moi faire et ne craignez rien, dit la Roussotte à sa maîtresse, je saurai bien la calmer, moi.

La Roussotte, nous l'avons dit, était entrée à la ferme comme fille d'écurie. Elle avait su, par ses basses flatteries, se faire bien venir de Mme Savouroux, dont elle était devenue l'espionne et l'âme damnée.

Elle était laide. Son visage criblé de larges taches de rousseur, de même que ses cheveux couleur carotte, ébouriffés et mal peignés, lui avaient valu le surnom de Roussotte, qu'elle portait depuis son enfance, et ce n'était pas d'hier, car elle avait quarante-cinq ans bien sonnés.

On aurait pu tout aussi bien la surnommer la Bancalè, attendu qu'elle était boiteuse et traînait la jambe comme une bête des bois qui a une chevrotine dans la patte.

Laide au physique, elle l'était plus encore au moral; elle avait tous les défauts, tous les vices.

Sans avoir été mariée, elle avait eu trois enfants qui n'avaient pas vécu, heureusement pour elle et pour eux, probablement.

La Roussotte avait connu bien des misères; toujours et partout elle avait été l'objet des railleries et du mépris de tous. Aussi, ayant déjà les instincts pervers, elle était devenue absolument mauvaise. Ce qu'on lui donnait en mépris, elle le rendait en haine.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 34

PETITE MÈRE

PAR
 ÉMILE RICHOUBOURG

Elle resta silencieuse et couvrit son visage de ses mains.

— Si vous trouvez mieux, ajouta-t-il, parlez, résumez à me convaincre et je m'inclinerai.

— Ah! s'écria-t-elle entre deux sanglots, vous triompez!

Le visage du beau François devint rayonnant.

— Enfin, cette fois, se dit-il, elle est vaincue!

— Vous triompez sur moi, reprit la fermière; mais ne vous hâtez pas de vous réjouir, votre triomphe de Marceline n'est rien moins qu'assuré.

— Une première difficulté vaincue aide à surmonter les autres.

— Pas toujours... Si Marceline refuse?

— Pourquoi refuserait-elle?

— Vous le savez, je vous l'ai dit; elle vous hait.

— Vous lui ferez facilement comprendre, j'espère, ce que lui commande sa situation; alors ses sentiments ne seront plus les mêmes.

— Elle hochait la tête en signe de doute.

— Enfin, ajouta le beau François, l'autorité que vous avez sur elle doit compter pour quelque chose; elle voudra ce que vous voudrez.

.....

D'abord la pauvre Marceline s'était refusée à croire à son épouvantable malheur; mais, bientôt, il ne lui avait plus été possible de conserver son doute.

C'était la vérité, elle allait être mère!

voulons vous aider à la seule prudence : la sagesse.

LES PETIT RENTIER.

Jeux : ...

Robe élégante et moderne, 50, 8.70, 9.85 (prix orientaux) promptement à la mode.

Élégante robe de visite, à fr. 11.70, 13.50, 15.25, à 45.— Echantillons à volonté aux particuliers riches.

Echantillons d'étoffes demande promptement [197]

teint,

disparaissent avec une cure de phosphate et fer. Décoloration que l'huile de foie de morue résout.

LEZ, Morat. [717]

ment d'adresse ne peut être n'est accompagnée de 20 centimes en timbres-poste.

liquidation

en magasin sous le St-Étienne : draps, étoffes pour robes, lingerie, toilerie, mercerie, glaces et cotons, etc., etc., à la Pauline Sallin.

magasin de M. Moura, BULLE :

VE, aliment supérieur pour les petits enfants. 60 centimes. Vendeurs et dépositaires.

RAPIDE, très bon, cent. le paquet. Pour la toilette et les bains. Pack pour le linge. Sunlight.

du Congo. En bouteilles. fines et ordinaires. [753]

& C^o, à Vallorbes. hydraulique, SUPÉRIEURE. Réserve à cause de la quantité qu'elle supporte. Excellente disposition. (H7428L) 420

ortland naturel.

n à remettre

de la ville. Reprise avantageuse. Bureau du journal. [368]

OUER

mbre meublée, Grand'rue, Bureau du journal. [425]

louer :

let, un joli appartement. S'adresser à J.-C. BARRAS, à Bulle. [402]

table sérieux

ploi ou tenue de livres. Bureau du journal. [449]

à une personne bien portante un malade n'a instantanément une tasse de bon bouillon. Veilleusement atteint par le

VÉRITABLE

nde

EN RATIONS

Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles et pharmacies.

e Lenz, imprimeur-éditeur.

rat, Aarberg, Lyss, Berne, Fribourg, Bulle, Semsales, Châtel-St-Denis, Palézieux, Oron, Savigny, Lausanne, Genève, soit 325 à 335 kilomètres. Le maximum de la durée de la course est de 24 heures. Il y aura un prix spécial pour le premier coureur suisse arrivé. Les premiers arrivants recevront respectivement des prix de 1000, 300, 200, 100 fr. Un diplôme sera distribué à tous ceux qui franchiront les 325 ou 330 kilomètres en 24 heures. Finance d'inscription 10 fr.

Traité de commerce. — Le traité de commerce entre la Suisse et l'Espagne a été signé mardi soir, à Madrid, au ministère des Affaires étrangères. Il sera publié incessamment dans la *Feuille fédérale*.

Berne. — L'affaire du drapeau de l'ambassade de France est universellement considérée comme une gaminerie sans aucune portée. Le Conseil fédéral a cependant présenté ses regrets de cet incident à M. Arago. Les coupables sont activement recherchés. On croit que ce sont des ouvriers allemands et italiens avinés auxquels l'entrée de la fête française de l'Enge avait été refusée parce qu'ils ne voulaient pas payer.

Grisons. — Un berger du val Seglanis avait été chargé de conduire au pâturage un troupeau de 60 moutons. Entre Süss et Lavin, pour éviter un contour, le berger voulut faire franchir à ses moutons une avalanche tombée un mois auparavant. Mais l'eau avait miné souterrainement la neige, ensuite que celle-ci s'effondra au passage du troupeau. 250 moutons ont été tués. Le berger a été sauvé.

Vaud. — Une enquête a été ouverte immédiatement après l'accident du *Mont-Blanc*. Elle fera savoir si la Compagnie de navigation a encouru une responsabilité pénale quelconque et si l'on peut lui reprocher en fait quelque imprudence ou quelque imprévoyance.

Quant à la responsabilité civile, elle est incontestable. La Compagnie de navigation a passé à ce sujet avec la *Winterthur* un contrat d'assurance. Mais cette assurance est limitée à 15,000 fr. par passager (12,000 fr. par homme de l'équipage) et à 200,000 fr. au total. On voit que, suivant les prétentions des familles des victimes, la compagnie aura encore à sa charge une somme assez forte.

Le juge d'instruction a interrogé mardi, pour la seconde fois, M. Fornerod, mécanicien du *Mont-Blanc*, ensuite de quoi il fit procéder à son arrestation, motivée, dit-on, par des dépositions très contradictoires.

Mardi soir, à 5 h., M. RoCHAT, directeur de la Compagnie générale de navigation, qui avait été interrogé à deux reprises par le juge d'instruction, le matin et l'après-midi, a été arrêté et écroué à l'Evêché. Une visite domiciliaire a été faite aux bureaux de la Compagnie.

Les interrogatoires continuent.

— La gendarmerie vaudoise a arrêté dans un restaurant des Grandes-Roches trois dangereux malfaiteurs étrangers qui lui avaient été signalés. Ils étaient porteurs de tous les engins nécessaires aux effractions. Ils ont opposé une vive résistance, aussi les gendarmes ont-ils dû faire usage de leurs armes. On les a écroués dans la prison du Sentier.

La jeune fille secoua douloureusement la tête.
— Voyons, as-tu bien réfléchi à ta situation ?
— Elle est terrible.
— Soit ; mais réponds-moi.
— Oui, j'ai réfléchi longuement.
— Alors ?
— Alors toutes mes réflexions m'ont fait voir que j'étais perdue, perdue à jamais.
— Mais cela n'est pas, tu te trompes, tu tombes dans l'exagération.
— Je suis perdue, vous dis-je ; j'ai été précipitée dans un abîme dont je ne puis plus sortir.
— Mais si, tu en peux sortir.
— Pas d'issue, tout s'est fermé devant moi.
— A ton âge, Marceline, on ne désespère pas de l'avenir.
— L'avenir ! Ah ! il est beau pour moi, l'avenir, il me fait peur !
— Parce que tu ne le regardes pas du bon côté.
— De tous les côtés il est noir. Je n'y vois que des souffrances ; s'il s'y montre une clarté, elle est là pour éclairer ma honte. Je n'ai plus rien à espérer, plus rien à attendre que la mort.
— C'est la douleur qui te fait parler ainsi. Non, non, Marceline, tu as autre chose à attendre que la mort.
— Quoi ? le mépris du monde, la malédiction du ciel ! Ah ! la mort leur est préférable !
— De grâce, calme-toi.
— Mais je suis calme ; est-ce que je me révolte ? il n'y a plus aucune force en moi, je suis brisée, anéantie... Tenez, je ne peux même plus pleurer.
— As-tu encore de la volonté ?
— Ah ! Dieu merci, elle ne m'a pas encore abandonnée !
— Eh bien, si tu voulais...
— Si je voulais... quoi ?
— Tout pourrait encore se réparer.
— La jeune fille ne put s'empêcher de tressaillir.

— Le gouvernement de la République française a décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur M. le Dr Marc Dufour, médecin de l'hôpital ophtalmologique de l'Asile des aveugles, pour les services nombreux que l'éminent praticien a rendus depuis de longues années aux malades français reçus à l'Asile des aveugles.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Dans le conseil des ministres de mardi matin, M. Carnot a signé un décret décidant que la prochaine exposition universelle de Paris s'ouvrira le 5 mai 1900.

— Le célèbre oculiste Landolt, de Zurich, à Paris, est nommé officier de la Légion d'honneur. Au nombre des chevaliers nommés à l'occasion du 14 juillet figure également le peintre suisse Girardet.

— Le gouverneur de l'Indo-Chine télégraphie d'Hanoi : Un convoi à destination de Langson est tombé dans une embuscade chinoise près de Bœle. Le commandant Bonneau, de l'infanterie de marine, le capitaine Charpentier, de l'artillerie de marine, ont été tués avec 10 hommes. Il y a 17 blessés. Les morts et les blessés ont été ramenés à Bac-Lé avec le convoi.

Italie. — La coulée de lave de l'Etna avance rapidement, causant de grands dommages dans la campagne. Une nouvelle bouche s'est ouverte. De fortes rumeurs souterraines continuent. La population est épouvantée.

Allemagne. — Le Conseil municipal de Berlin a accepté les propositions de sa commission ouvrant un crédit de dix millions de marcs comme subvention à une exposition universelle à Berlin en 1898.

— On s'attend en Allemagne à un scandale qui serait sur le point d'éclater par suite des révélations faites et provoquées par M. de Bismarck.

On se rend compte dans le monde diplomatique aussi bien que dans le monde parlementaire que la politique allemande traverse une crise redoutable et que la divulgation de certains faits qui amenèrent la disgrâce du prince de Bismarck se rapporte à une situation des plus graves, engageant même l'honneur de la diplomatie impériale. Cette situation, personne n'en doute, concerne les rapports de la Russie et de l'Allemagne, qui seraient immédiatement compromis si la vérité officielle venait à être connue.

Angleterre. — La majorité est maintenant assurée aux gladstoniens. Ils gagnent 65 sièges et en perdent 24.

— Un incendie a éclaté à l'école de Berkhamstead, ville de 4000 âmes. Huit enfants sont restés dans les flammes.

Amérique. — Le désastre de Terre-Neuve est énorme. Il n'y a plus que pour dix jours de vivres et les habitants sont à la merci de la charité publique. Les pertes totales sont évaluées à 100 millions dont 15 millions couverts par des assurances. Pendant l'incendie, des lits et des meubles avaient été entassés dans l'église cathédrale anglaise qui fut bientôt envahie par les flammes. L'évêque perdit tous ses biens ; il fut même obligé d'emprunter des vêtements.

Regardant fixement sa tante :
— Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle.
— François Lambert est prêt à t'épouser.
— Marceline se dressa pâle, frissonnante.
— Lui, m'épouser, lui ! s'écria-t-elle d'une voix vibrante.
— Il en a l'ardent désir.
— Oh ! oh ! fit la jeune fille.
— Il se reconnaît coupable envers toi.
— En vérité !
— Il est désolé du mal qu'il t'a fait et il veut...
— Et il veut le réparer ? Mais je ne lui demande aucune réparation, moi.
— Pourtant, Marceline...
— Je ne lui demande rien, entendez-vous, rien, rien. Et c'est vous, vous, qui venez me parler de ce que voudrait M. François Lambert.
— Je remplis auprès de toi un devoir de parenté ; en cette circonstance, je remplace ta mère et tu ne peux être guidée que par ton intérêt.
— Enfin, vous me présentez au nom de M. François Lambert une demande en mariage ?
— Oui.
— Et M. le régisseur attend une réponse ?
— Il attend.
— Eh bien, ma tante, vous lui direz que j'ai été fort surprise qu'il ait daigné se souvenir du crime qu'il a commis, et en ce qui concerne la demande dont il croit m'honorer, vous lui direz qu'elle est le plus grand outrage que je puisse maintenant recevoir de lui.
— Comment, tu refuses !
— Si je refuse ! s'écria-t-elle, une flamme dans le regard, mais de toute la force de mon âme, de tout le dégoût qu'il a mis dans mon cœur ! Ah ! Dieu du ciel, je ne croyais pas que quelque chose pût encore augmenter ma honte !
— C'est de l'exaltation, de la violence.

— Mardi, à dix heures, un vapeur d'excursionnistes, surpris par un orage, a chaviré dans l'Illinois. Sur quarante passagers, dix-huit ont été noyés.

— Le congrès a décidé que l'exposition de Chicago serait fermée le dimanche et qu'il serait interdit d'y vendre des liqueurs et boissons fermentées.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 12 juillet 1892.

— M. Tschachtli, Alfred, prête serment en sa qualité de président du tribunal du Lac, fonctions dans lesquelles il a été confirmé par le Collège électoral dans sa séance du 2 juillet courant.

— On accorde à la commune de Saint-Martin l'autorisation de lever un impôt.

— Mme Marie Jorand, née Demierre, à Rue, est autorisée à pratiquer l'art de sage-femme dans le canton.

Nominations. — Mardi matin, le Conseil d'Etat a nommé receveur du district de la Singine M. Jean Passer, rédacteur de la *Friburger-Zeitung*.

Il a nommé lieutenant-préfet du même district et proposé des offices de poursuite M. Théodore Blanchard, syndic de Tavel et député.

Il a nommé encore contrôleur des routes du 7^me arrondissement (Singine) M. Peter Jungo, de Schmitten. M. Bodevin, entrepreneur à Fribourg, est nommé taxeur-suppléant du 1^{er} arrondissement (Sarine).

Exposition industrielle cantonale de Fribourg, 1892. — 1^o Nous rappelons à MM. les exposants qu'ils peuvent envoyer leurs objets à l'exposition du 15 au 27 juillet.

2^o Les exposants désirant connaître leur place sont priés de s'adresser jusqu'au 15 juillet courant à M. Alexandre Fraisse, architecte, chef de groupement et à partir de cette date, au Bureau de l'exposition, à droite de la porte d'entrée.

3^o Dans l'une de ses dernières séances, le comité a décidé de ne pas admettre les abeilles vivantes, mais uniquement leurs produits et tout ce qui se rapporte à l'apiculture. (Communiqué.)

— La circulaire suivante a été adressée par le comité de l'exposition aux tresseurs et tresseuses de paille du canton de Fribourg :

La Direction de l'Intérieur nous a transmis la liste des tresseurs et tresseuses qui se sont annoncés pour participer au concours qui va s'ouvrir prochainement à Fribourg, et où il importe que cette industrie de la paille tressée soit bien représentée.

Comme nous approchons à grands pas du jour de l'ouverture de cette exposition, nous croyons devoir vous donner les directions suivantes :

1^o L'exposition s'ouvrant le dimanche 31 juillet, il est très important que tous les objets nous arrivent à temps pour nous permettre d'arranger l'exposition. En conséquence, nous vous invitons à nous envoyer vos travaux du 25 au 27 juillet au soir. Il suffit donc que vous nous envoyiez vos pailles pour le 27 juillet. En conséquence, vous pourrez les mettre à la poste le 25 ou le 26 juillet au plus tard.

2^o Vos produits devront être envoyés franco, par la poste, à l'adresse suivante : « Commissariat de l'expo-

— C'est la victime qui se débat, ne voulant pas qu'on l'égorge.

— Marceline, tout à l'heure tu disais : — Devant moi tout s'est fermé, de quelque côté que je me tourne, je ne vois aucune issue.

— Oui, oui.

— Le mariage en serait une.

— L'abîme où je suis se creuserait davantage. Non, jamais cela, jamais !

— Ecoute, tu n'as pas le droit de parler en ton nom seul ; pense à l'enfant.

— Ah ! oui, fit-elle avec une amertume profonde, il y a l'enfant... Eh bien, cet enfant d'un misérable lâche, cet enfant du crime, je le mettrai au monde ; et après ?

— Sans doute, tu le mettras au monde ; et après ?

— Je l'aimerai, car il sera innocent, lui. Pour l'élever, je ferai ce que font les malheureuses comme moi, je travaillerai.

— Et que feras-tu ?

— J'ai été servante ici, je serai servante ailleurs.

La tante sentit le coup de pointe et se mordit les lèvres.

— Oh ! soyez tranquille, continua la jeune fille, ni à vous ni à d'autres je ne demanderai jamais rien, dussé-je, pour avoir du pain, gratter sans cesse la terre avec mes ongles.

Vous hochez la tête, vous souriez, parce que je ne suis pas robuète comme vous et que mon corps n'est pas fait encore au travail manuel ; mais la plus grande énergie appartient souvent aux plus faibles. Ah ! vous ne savez pas ce que Dieu donne de force à une mère et met de courage dans son cœur.

Mme Savouroux était stupéfaite d'entendre parler ainsi sa nièce.

Quoi, c'était là cette jeune fille douce, timide, presque une enfant encore, qu'elle appelait « bonne à rien » et qu'elle avait pu si facilement écraser sous le poids de son autorité ?

Elle ne reconnaissait plus Marceline.
C'est que, en effet, Marceline n'était plus la même. (A suivre.)

sition industrielle enfermez dans une petite cage.

3^o Vous devriez paille ; mais nous v et 24 m., puisque travail et non des p

4^o Vous pouvez bles et de la manière que nous pouvons vous y mettiez tout êtes capables.

4^o Vous pouvez pièces.

6^o Enfin, vous décorés avec de la livres, cassettes, etc

7^o Vous particip posants aux primes seront délivrés par

Donc à l'œuvre

GR

Gymnastique nastique dimanche de Naye. Départ e

Les membres et s'inscrire jusqu'à S. Etter, qui donne

enseignements. En cas de mau

Cours de co cours de coupe gr ara-Chavannes se Baudère et More

irrévocable de la nos lectrices désire attendre au delà e

sus indiquée.

CHRON

Fourrages. — et très demandés. en raison de la fai

une nouvelle avan nève depuis la sen

Genève le foin vie 7 fr. 50 à 9 fr. les

articles se sont p 8 fr. 40 les 100 k

Pommes de terr sécheresse, néanm tation a été faite

ment une récolte pour les pommes

quelques marchés 9 fr. 20 à 10 fr.

Moudon, 9 fr.; Ne

Fromages. — dans le commerce

mandes surtout p ne paient plus à l

tarif, que 11 fr. le rangement provis

nous ne sommes du fromage d'été

Plus guère de fro ceux d'hiver enco

coulent pour la co

— Ce n'est p aurait trouvé une

des fauteuils pare à ma femme, et

de telle sorte que la ferai descendre

serai un jour tou neuf sur Grelu ?

AL

Un bel appart et cuisine.

S'adresser au bur

LA GRUYÈRE

sition industrielle cantonale, Fribourg. > Vous les enfermerez dans une sorte de boîte en carton ou dans une petite caisse en bois.

3° Vous devriez faire des pièces complètes de paille; mais nous vous laissons le choix entre 12 m. et 24 m., puisque ce sont des spécimens de votre travail et non des pièces pour la vente.

4° Vous pouvez faire des pièces simples ou doubles et de la manière que vous saurez le mieux. Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est qu'il faut que vous y mettiez tout l'art, tout le savoir-faire dont vous êtes capables.

4° Vous pouvez présenter un nombre illimité de pièces.

6° Enfin, vous pourrez aussi exposer des objets décorés avec de la paille tressée, tels que reliures de livres, cassettes, écritaires, etc., etc.

7° Vous participerez aussi comme les autres exposants aux primes, soit médailles et diplômes qui seront délivrés par le jury spécial.

Donc à l'œuvre et courage!

GRUYÈRE

Gymnastique. — Course de la Société de gymnastique dimanche prochain, 17 courant, aux Rochers de Naye. Départ en break le matin à 3 heures.

Les membres et amis de la Société sont priés de s'inscrire jusqu'à samedi matin auprès du président S. Etter, qui donnera volontiers de plus amples renseignements.

En cas de mauvais temps, renvoyé d'une huitaine. (Communiqué.)

Cours de coupe. — Les inscriptions pour le cours de coupe gratuit (outils : 10 fr.) de Mme Carrara-Chavannes seront encore reçues aux librairies Baudère et Morel jusqu'au jeudi 21 courant, date irrévocable de la clôture. Nous engageons vivement nos lectrices désireuses de suivre ce cours à ne pas attendre au delà et à s'inscrire avant la date ci-dessus indiquée.

CHRONIQUE AGRICOLE

Fourrages. — Les fourrages sont toujours chers et très demandés. C'est la hausse qui persiste surtout en raison de la faible récolte. Le foin nouveau a fait une nouvelle avance de 40 cent. sur la place de Genève depuis la semaine dernière. On cotait samedi à Genève le foin vieux de 9 à 10 fr. et le nouveau de 7 fr. 50 à 9 fr. les 100 kg.; à Lausanne, les mêmes articles se sont payés 8 fr. 50 à 10 fr. et 7 fr. 30 à 8 fr. 40 les 100 kg.

Pommes de terre. — Cette récolte souffre de la sécheresse, néanmoins dans les endroits où la plantation a été faite de bonne heure, on aura probablement une récolte satisfaisante. Voici les prix cotés pour les pommes de terre nouvelles par 100 kg. sur quelques marchés : Lausanne, 10 à 11 fr. 30; Morges, 9 fr. 20 à 10 fr. 40; Vevey, 9 fr. 30 à 13 fr. 50; Moudon, 9 fr.; Neuchâtel, 10 fr.; Genève, 15 à 20 fr.

Fromages. — On signale une légère amélioration dans le commerce des fromages; il y a quelques demandes surtout pour l'Italie. Les fromages suisses ne paient plus à l'entrée en Italie, d'après le nouveau tarif, que 11 fr. les 100 kg., tandis que pendant l'arrangement provisoire ils en payaient 21. Du reste, nous ne sommes pas encore au moment de la vente du fromage d'été; il faut encore attendre. Il ne reste plus guère de fromage de l'année dernière; quant à ceux d'hiver encore passablement nombreux, ils s'écoulent pour la consommation intérieure. (Journal d'agriculture suisse.)

VARIÉTÉS

L'Usurier Blaizot,
par CHAMPLEURY.

27

— Ce n'est pas un fainéant, dit Guenillon, qui aurait trouvé une pareille invention. Je veux avoir des fauteuils pareils, à mon village; j'en ferai cadeau à ma femme, et j'aurai soin d'arranger les planches de telle sorte que, quand Mme Guenillon criera, je la ferai descendre au fond du tonneau, où je la laisserai un jour tout entier. A propos, savez-vous du neuf sur Grelu?

— Rien du tout, dit Cancoïn en baissant la voix; nous en parlerons dehors, s'il vous plaît.

— Tout à votre disposition, vous savez. Mais dites-moi comment le brigand de Blaizot a été aussi vite dans ses poursuites?

— Je n'en sais rien; mais je ne m'en plains pas. Un brave homme, poussé par ce bon garçon de François, m'avait offert la moitié de la somme. Le renouvrier a été plus dur que les pierres : « Il me faut tout ou rien », a-t-il dit.

— Je me demande quelquefois, reprit Guenillon, à quoi pense la Providence de sauter à pieds joints sur le corps d'honnêtes gens, tandis qu'elle en enrichit d'autres qui ne valent pas la corde qu'on serait tenté de leur mettre au cou.

— Bah! dit Cancoïn, laissez donc tranquilles les riches, et ne vous faites pas mauvais sang à les envier. Nous sommes plus heureux qu'eux. Voilà le bonhomme Blaizot : il m'a mis sur la paille; croyez-vous qu'il en mangera de meilleur appétit? Je dors mieux que lui. Son argent lui tinte dans les oreilles la nuit comme s'il avait une cloche sous son oreiller; ou bien il rêve qu'on le vole. Je ne changerais pas de peau avec lui; j'aime mieux la mienne. Seulement je suis tracassé par une idée : Alizon se fait grande tous les jours; j'aurais voulu lui mettre quelques sous de côté pour la marier.

— Elle est assez belle femme pour qu'on ne lui achète pas un homme. De l'argent pour se marier! s'écria le colporteur, en voilà encore des sottises de vos villes! Nous ne connaissons pas ça à la campagne : chacun apporte un gros rien entre deux plats et le lit des mariés n'en est pas plus froid.

— Oui, dit le tonnelier, c'est la faim qui épouse la soif.

— Eh bien, moi, dit Guenillon, je me charge de trouver un époux à Alizon, pourvu qu'elle ne fasse pas trop la difficile. Je te lui amènerai un solide gars, bâti comme un cheval de labour, et qui travaillera comme un bœuf. Ça vous va-t-il, père Cancoïn?

— Nous verrons, répondit le tonnelier en ouvrant la porte; il ne s'agit guère du mariage d'Alizon en ce moment. Vous avez vu la Grelu dans notre hangar?

— Oui, elle a toujours l'air singulier, dit Guenillon en agitant les mains au-dessus de son front. Est-ce qu'elle vous parle quelquefois de son mari?

— Elle n'en dit pas plus que vous n'en avez entendu.

— Elle n'en a pas ouvert la bouche, dit Guenillon, quand je l'ai rencontrée dans le bois.

— Eh bien, jamais je n'en entends davantage. Le jour, je ne sais pas quelles idées la tourmentent en dessous. Les enfants jouent et crient, quoique ma femme les empêche; la Grelu ne bouge pas. On dirait que ce qui se passe sur terre ne la regarde pas.

— Avez-vous prévenu un médecin? demanda le marchand d'images.

— Attendez, vous allez voir. Au contraire, la nuit, il semble qu'un démon la travaille. A peine qu'elle est couchée, ses agitations la reprennent. Elle se remue, se remue, comme si elle était possédée. Depuis deux jours, ça augmente. Nous étions tous endormis, lorsque ma femme me poussa dans le lit en me disant : « J'ai peur. » Moi, je crois que c'est la grande chapelle qui l'effraie. « De quoi as-tu peur? c'est des bêtises. — Tu n'as donc pas entendu? » demanda ma femme. — Entendu quoi? — Je ne sais pas trop : des soupîres, des gémissements. » J'allais me rendormir, lorsque ma femme me dit : « Entends-tu, maintenant? » Vous savez, Guenillon, que je suis un homme; ma parole, j'ai senti mes cheveux se dresser sous mon bonnet. Ça n'a duré qu'une minute, car je me suis vite rendu compte. La Grelu gémissait comme quand je suis arrivé à la ferme et que son enfant se mourait. Je me suis jeté bien vite à bas du tonneau. « Qu'est-ce qu'il y a, madame Grelu? » Rien; elle ne répond rien. « Où souffrez-vous? » que je lui demande. Elle ne répond pas davantage. Je crus qu'elle dormait, lorsque tout à coup elle se mit à parler des paroles que je ne comprends pas. J'ai cru remarquer qu'elle semblait répondre à une voix mystérieuse, car il n'y avait pas de suite dans son discours.

— C'est ça, dit Guenillon; la tête n'y est plus. — Il était toujours question de l'Encharbôté. — L'Encharbôté! s'écria le marchand d'images. — Qu'est-ce qui vous étonne? — C'est dans le bois de l'Encharbôté que j'ai trouvé la Grelu, quand elle était quasiment morte de faim. Ça lui aura resté dans la tête.

— Il y a donc quelque chose d'extraordinaire dans ce bois-là?

— Rien du tout, dit Guenillon, excepté qu'il est si touffu, si plein d'épines que les arbres y viennent comme il leur plaît, et que c'est pour ça qu'on l'appelle dans le pays l'Encharbôté.

— C'est drôle, dit le tonnelier, qu'un simple bois lui reste dans la tête. J'aurais plutôt pensé qu'elle rêverait d'incendie; quelquefois j'y pense bien... Vous ne m'avez jamais dit, Guenillon, ce qu'elle faisait quand vous l'avez rencontrée.

— La Grelu ne faisait rien; elle avait l'air d'une grande âme abandonnée.

— Ce n'est pas tout, reprit Cancoïn : elle parle aussi à son enfant la nuit; elle a l'air d'en avoir peur. « Va-t'en, dit-elle, va-t'en! » Et puis elle ajoute : « J'ai cru bien faire. » C'est comme un remords qui lui pèse.

— Voyons, dit Guenillon, racontez-moi, vous, à votre tour, qui est-ce qui les a sauvés du feu, Grelu d'abord?

— Le fermier s'est sauvé tout seul, dit Cancoïn. Puisqu'il avait mis le feu, il ne tenait pas à griller.

— Et sa femme?

— C'est moi, dit le tonnelier; je l'ai prise dans mes bras pour la faire vite passer par la fenêtre; il n'était que temps.

— Et alors? dit Guenillon.

— Alors, je l'ai assise par terre.

— Mais l'enfant?

— L'enfant mort était à côté d'elle.

— Après? demanda le marchand d'images.

— Je sais que plus tard je n'ai plus retrouvé ni femme ni enfant.

— Quand je l'ai rencontrée dans le bois de l'Encharbôté, se dit Guenillon, comme s'il se fût parlé à lui-même, la fermière était seule. C'est de la Mal-Fichue au petit bois que l'enfant a disparu. Il a dû se passer quelque chose de terrible pendant la route.

— Ah! que vous raisonnez bien! dit Cancoïn. Avez-vous fouillé le bois?

— Je ne savais rien à cette heure, répondit Guenillon. Je chantais pour égayer la route, sans me douter des calamités qui étaient arrivées en une nuit aux Grelu.

— L'enfant n'aurait-il pas été emporté par une bête... par un loup? demanda le tonnelier.

— Je n'ai jamais vu de loups ni de grosses bêtes dans les environs de l'Encharbôté.

— Une idée! s'écria Cancoïn. Si j'emmenais la Grelu par là... Un jour de marché, il ne me sera pas difficile de trouver deux places dans une voiture de fermière. Peut-être bien que la vue du pays ne lui ferait pas de mal.

— Bah! dit Guenillon, je ne vois pas de grand soulagement dans votre remède. Est-ce qu'au contraire les restants des murs noircis de la ferme ne lui rappelleraient pas son infortune? Si vous me croyez de bon conseil, vous me laisserez arranger cela. D'ailleurs, vous n'êtes pas dans de trop bonnes affaires pour aller courir la campagne en compagnie d'une pauvre femme qui a le cerveau affecté. Le lendemain de la Noël, mon ouvrage étant faite, j'aurai quelques écus; c'est mon chemin pour retourner au village. Je me charge de la Grelu, et je vous en réponds. Maintenant, je vous quitte pour aller à l'imprimerie, où ils me font languir pour une malheureuse rame de noëls. Et vous, Cancoïn, bon courage; nous ne serons pas longs à nous revoir. (A suivre.)

FAITS DIVERS

D'un connaisseur :

Le cœur et l'esprit sont comme les deux vasques d'un sablier, dont l'une ne s'emplit qu'au dépens de l'autre.

Toiles-coton, écrues et blanchies, à 28 cent. par mètre — Limoge, duvet-croisé, etc. — franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrication **Jelmot & Cie, à Zurich.** Echantillons de toutes les qualités et largeurs (de 80 cm. à 205 cm.) franco par retour. [167]

De haute importance.

A toutes les personnes faibles, délicates, anémiques, nous conseillons la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez, recommandé depuis 18 ans comme régénérateur, fortifiant.

Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies et bonnes drogueries le Cognac Golliez à la marque des Deux Palmiers. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

A LOUER

Un bel appartement de deux chambres et cuisine. S'adresser au bureau du journal. [424]

A louer :

Pour le 1^{er} juillet, un joli appartement de 3 ou 4 pièces. — S'adresser à J.-C. BARRAS, agent d'affaires, à Bulle. [402]

A LOUER

Une jolie chambre meublée, Grand'rue, à Bulle. S'adresser au bureau du journal. [425]

Magasin à remettre

au centre de la ville. Bonne clientèle. Reprise avantageuse. S'adresser au bureau du journal. [368]

Etoffes de soie

de ma propre fabrication — 85 centimes le mètre

jusqu'à 22 fr. 80 noir, blanc et couleur — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-soie	à partir de fr. 2.10	jusqu'à 20.50
Foulards-soie	>	1.50 > 6.55
Grenadines-soie	>	1.50 > 14.85
Bengalines-soie	>	2.20 > 11.60
Robes de bal soie	>	— .85 > 20.50
Etoffe en soie écorue	>	16.65 > 77.50
Peluches-soie	>	1.90 > 23.65
Satin pour mascarades	>	— .85 > 4.85
Dentelles-soie	>	3.15 > 67.50

etc. — Echantillons par retour. [184]
Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

Commune de Bulle.

Vu l'insuccès du premier, un nouveau concours est ouvert pour repousser au poste de **sonneur** à l'église paroissiale. — Traitement annuel élevé à 300 fr.
Les inscriptions seront reçues au Bureau de ville jusqu'au vendredi 22 courant, à 6 h. du soir.
Bulle, le 9 juillet 1892.

Par ordre :
Le Secrétariat communal.

TIR FRANCO
à Grandvillard
les 17 et 18 juillet 1892.
Prix en espèces et en nature pour 500 fr.
Invitation cordiale.
[451] Le Comité.

Château de Gruyères.

Le public est prévenu que le château est fermé les dimanches et jours de fête, et qu'on ne peut le visiter en temps ordinaire qu'avec autorisation. [461]

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
Alcool de Menthe américaine.
Vermont bitré. — Vermont au quina.
Bitter ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
Foux de Bengale. — Cierges.
Bons vins depuis 50 c. le litre. [281]

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits. [768]
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Grande liquidation

de tous les articles en magasin sous le **St-Michel**, à Bulle : draps, étoffes pour robes, cretonnes et indiennes, toilerie, mercerie, gilets de chasse, laines et cotons, etc., à très bas prix.
[163] Pauline Sallin.

Attention!

Installation de **paratonnerres** d'après le tout dernier perfectionnement, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres. Travail soigné et garanti.
Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. — Ferblanterie et couvertures pour bâtiments en tous genres, en zinc, tôle, plomb, ardoises, etc., à des prix très modérés.
Se recommande
[373] J. Viale, à Bulle.

AVIS

Au magasin de coiffeur, Grand'rue, maison Ackermann, à Bulle, grand choix de **nattes** depuis 1 fr. — Achat et échange de cheveux tombés. — Service prompt et soigné.
Se recommande
[442] O. Meier, coiffeur.

Jeu de l'Oie

à l'auberge du **Cheval-Blanc, Vuadens**.
Invitation cordiale.
[459] DEILLON, aubergiste.
En cas de mauvais temps, renvoyé au dimanche suivant.

A VENDRE

Trois jeunes **chiens de garde**, de bonne race, chez Joseph TRÉBULLIER, à Bulle. [462]

INVITATION

à Messieurs les marchands, éleveurs et exporteurs de bestiaux, cultivateurs et bouchers de toute la Suisse.

Pour faciliter le transport des bestiaux sur les chemins de fer et pour favoriser l'exportation des bêtes de race, nous avons résolu de réclamer de toutes nos forces et par tous les moyens légaux la révision du règlement fédéral sur le transport des bestiaux, notamment la suppression du gênant et inopportuniste article 61, qui prescrit l'accompagnement personnel des **taureaux reproducteurs et de boucherie**.

Afin de soumettre le sujet important à la discussion générale par les intéressés et de préciser les mesures à prendre pour assurer le succès de l'entreprise, nous vous invitons d'assister à l'assemblée publique qui aura lieu

dimanche le 17 juillet, à 10 heures justes du matin, à la salle d'en haut du **Pfaufen (Paon), au Zeltweg, à Zurich.**

Frère de paraître nombreux et à l'heure juste.
Bâle, Berne, Liestal, Zurich, etc.
[460] (OF3504) Le Comité d'initiative.

Ciment suisse et français,

Chaux hydraulique, gypse,
Tuyaux d'Aarau en terre cuite,
Plots en ciment comprimé.

Me venant exclusivement à la partie commerciale, je suis en mesure de livrer des marchandises de première qualité à des prix excessivement réduits.

[276] **J. Crotti, négociant, Bulle.**

Taches de rousseur. Poils au visage.

Vos remèdes, faciles à employer et d'une parfaite innocuité, m'ont débarrassée aussi bien des taches de rousseur que des poils au visage. Je conseille donc à tous ceux qui sont affligés de ces laideurs au visage de s'adresser à vous en toute confiance. Virginie Baudin, Payerne (Vaud). Qu'on s'adresse toujours à la **Polyclinique privée à Glaris.** [292]

GIPPA & FOLGHERA

entrepreneurs, à Bulle.

Dans notre magasin de chaux, gypse et ciment, nous offrons aussi des **TUYAUX** de toutes grandeurs en grès vitrifié de Belgique, garantis contre le gel, résistant à grandes pressions, pour canalisation d'eau et pour latrines.

Prix très modérés. [438]



Filature de laine

et fabrique de drap
FRIBOURG, Neuveville 82,

se recommande aux agriculteurs et propriétaires de moutons pour le filage des laines, la confection de draps et milaines, ainsi que pour fouler et presser les tissus à la main. Ouvrage consciencieux et soigné. Grand choix de draps et milaines, 1^{re} qualité et à prix avantageux.

DEPOTS : M. B. Christen, négociant, à Payerne; M. J. Pittet-Vienny, à Bulle; Mme Vve Riche, à Romont; M. Ebischer-Remy, à Planfayon; M. Hager, teinturier, à Morat. (A.105F.) [437]

Dans les cas de pâles couleurs, anémie,

faiblesse des nerfs, affections nerveuses, nervosité, maux de tête et dans tous les cas où l'organisme tout entier a besoin d'être fortifié, où il y a perte de forces, dans les cas de scrofules, débilité des enfants, rachitisme, manque de développement corporel, croissance pénible, digestion paresseuse, formation défectueuse du sang, la poudre de **Pabbé KNEIPP** est un remède inestimable pour le traitement du sang et des os, et comme fortifiant du système nerveux; les plus jeunes enfants, les personnes les plus délicates la supportent et n'en éprouvent nul inconvénient. Prix : 1 fr. par boîte; port, 10 cent. Franco pour envoi de deux boîtes. Qu'on écrive toujours à **KARRER-GALLATI, à GLARIS.** [291]

Bains de Montbarry. BAINS DE BONN

près Fribourg (Suisse), ouverts le 15 mai.
Situation agréable et romantique à 15 minutes de la gare de **Guin**. Climat doux et salubre. Promenades, forêts, ombrages, jeux divers, etc. Table abondante, cave des mieux fournies, truites à toute heure; personnel dévoué, soins et égards particuliers envers les personnes souffrantes, qui se trouvent à l'aise comme dans leur famille. Les prodiges de ces eaux justifiant de plus en plus l'ancien proverbe (*qu'aucune maladie ne leur résiste*) donnent à cet établissement une valeur qu'on peut dire **incomparable** et en font une véritable station pour le retour de la santé ou comme séjour d'agrément, de repos et de calme.
[450]

Dépôt de coke

PREMIÈRE QUALITÉ
Briques et terre réfractaires.
Ardoises du Valais, garanties contre le gel.
Chez **Jules Pasquier**, ferblantier, à Bulle. [423]

Un comptable sérieux

cherche emploi ou tenue de livres.
S'adresser au bureau du journal. [449]

AVIS

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Bulle et des environs qu'il aura toujours dès maintenant un grand choix de **tables, chaises et tabourets** pour auberges et appartements. **Meubles** sur commande. **Menuiserie de bâtiment** en somme ou à la journée.

Il se recommande pour tous les ouvrages concernant son état et il s'efforcera de satisfaire sa clientèle par un travail prompt et soigné à des prix avantageux.

Alfred DEV, menuisier,
maison de Mme Vve Remy-Haffen,
à Bulle.
[439]

Bains de Montbarry.

Blanchisserie modèle

Machines à désinfecter.
On se charge du lavage de lainerie, soit couvertures, camisoles, robes, et de n'importe quel article de ce genre, ainsi que rideaux, crème et autres.
Dépôt chez Mme CHARLES BLANC, Grand'rue, Bulle. [406]

Attention!

Raccommodage, couture, tricotage.
Vve Brulhart,
chez M. Wagner, serrurier, Bulle. [463]

Attention!

Grand choix de
! caractères en caoutchouc!
COMPOSITEURS
formant timbre à manche. [457]
pour composer soi-même les timbres.
Spécimen et prix courant gratuits.
Ph. Jolliet, impr. Ackermann, Bulle.

Une jeune fille

désire trouver une place dans un magasin de la ville, ou n'importe quel autre emploi.
S'adresser au bureau du journal. [458]

LE CONCENTRÉ
et les
POTAGES
MAGGI
profitent
à tout
MÉNAGE

Dalstein & Co, à Vallorbes.

Chaux hydraulique,
QUALITÉ SUPÉRIEURE
La plus avantageuse à cause de la quantité considérable de sable qu'elle supporte. Excellents certificats à disposition. (H7428L) [420]

Ciment Portland naturel.

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONN

Pour la Suisse: 1 s.
Etranger: 1 an, 9 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro
On s'abonne à tous
de poste

La fête

Chaque année, spectacle nouveau et incessants de l'idée. Cette année, nationale française éta maisons d'anciens peaux pour la pr églises qui ont p presbytères ont ces manifestation les ralliés accepté démontre d'une f monarchiques pe On accepte la acceptera le fond gné. Cette situation blicains français se tenir unis et sa cain, de n'en ab suite de bien sur vateurs votent p mais qu'on ne leu troupes; qu'au maire les électu aux républicains C'est bien le m présentés par des

Il ne suffit pas d'allumer quelque se placer à la têt D'autant que dans certains end qu'ils ont été tan qu'ils ont fini par aussi, ne pouvant signent à l'embra

Son malheur, le se qu'elle impose l'ava La fermière senta ce que François Lan vait une sorte de jo Cependant, elle ét nique du régisseur q tre battue. Elle has — Marceline, dit légitime ton enfant, de père. — Il aura sa mèm — Mais il n'en se une fois, je t'en prie — Assez, assez! s me parlez plus de ce turier, de ce maudit, moi! je préférerais même et plus enco mon sein. Non, non, avoir pour père un p — Voilà ton dern — Mon dernier m — Si seulement tu — Non, non! Cela Mme Savouroux m

FEUILLE
PETI
É